

ÉLECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2025

En raison de la grève à Postes Canada, certaines activités afférentes aux élections municipales doivent être adaptées mais la municipalité tient à tenir bien informés tous ses citoyens avec les moyens dont elle dispose.

Principales étapes à venir des élections générales

-**Vérifier votre inscription** sur la liste électorale de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy car en absence de votre inscription le jour du vote : vous ne pourrez pas voter.

-Au besoin, présentez-vous à la Commission de révision de la liste électorale
le 16 octobre entre 17h00 et 20h00
Le 20 octobre entre 13h00 et 16h00

-Si vous êtes dans **l'impossibilité de vous déplacer** pour des raisons de santé, vous pouvez demander de voter à votre domicile, votre demande doit être adressée à la présidente d'élection avant le 20 octobre 2025.

-Le vote

Candidats :

Au poste de maire :

Guy Boivin
Michel Pépin

Au poste de conseiller numéro 3

Richard Bessette
Éric Tanguay

Horaire et endroits pour voter

Vote par anticipation : le 26 octobre 2025 de midi à 20h00, à la salle du conseil situé au Complexe municipal, 309 de la 4^{ème} Avenue Saint-Paul-de-Montminy

Le jour du vote : le 2 novembre 2025 de 10h00 à 20h00, à la Salle Louis-Georges Caron située au sous-sol de l'Église de Saint-Paul

-Le recensement des votes : le 2 novembre 2025 à 21h00.

Pour vous tenir informés, consulter régulièrement le site internet de la Municipalité, section Élections municipales

Je demeure également disponible pour répondre à vos questions

Claudette Aubé, présidente d'élection

(418) 469-3120 poste 102